



## Technip Energies, Shell Catalysts & Technologies et Zachry Group sélectionnés pour le projet de captage de carbone de Calpine au Texas

March 9, 2023

Technip Energies (PARIS:TE), en collaboration avec Shell Catalysts & Technologies et Zachry Group, a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) pour un projet de captage de carbone à Baytown, Texas, Etats-Unis.

Le projet sera conçu pour capter deux millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit 95 % des émissions de CO<sub>2</sub> issues des gaz de combustion traités par le Baytown Energy Center (BTEC) et une centrale électrique à cycle combiné au gaz naturel (CCGT).

Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies collaborent dans le cadre d'une alliance stratégique relative à la commercialisation, l'octroi de licences et l'exécution de projets, à partir de la technologie CANSOLV\* de Shell pour le captage du CO<sub>2</sub>. Initiée en 2012, cette alliance a été récemment renforcée, pour mieux répondre à la croissance rapide du marché du captage et du stockage du carbone (CSC) et au besoin de solutions abordables et éprouvées.

Dans le cadre de cette étude FEED, Zachry sera responsable de l'ingénierie à des utilités, des installations de chargement et de déchargement, des bâtiments d'exploitation et de maintenance, ainsi que de la préparation du site. Zachry procédera également à la planification et à l'estimation détaillées de la construction pour l'ensemble du projet, en vue de l'élaboration d'une estimation finale des coûts de l'EPC et d'un calendrier.

La BTEC de Calpine est une centrale électrique à cycle combinée alimentée au gaz naturel. La centrale se compose de trois turbines à combustion et de trois générateurs de vapeur à récupération de chaleur. Elle a été reconnue comme une centrale « modèle » par le ministère américain de l'énergie.

**Laure Mandrou, SVP Solutions sans carbone de Technip Energies**, a déclaré : « *Alors que nous réalisons actuellement l'avant-projet détaillé pour la capture du carbone dans la centrale électrique de Calpine à Deer Park, nous sommes heureux d'avoir été sélectionnés pour réaliser l'étude FEED de ce grand projet de capture du carbone dans sa centrale électrique à Baytown. Nous nous engageons à soutenir Calpine dans son ambition de décarboniser ses actifs et à faire de ce projet une réussite industrielle avec notre partenaire Zachry. Ce contrat confirme la solidité de notre offre de capture du carbone en partenariat avec Shell grâce à sa technologie CANSOLV® et à notre capacité d'exécution éprouvée. Nous sommes heureux de continuer à développer notre présence dans le domaine du CSC aux États-Unis et d'apporter une contribution majeure à la décarbonisation de l'industrie de l'électricité.* »

**Nick Flinn, Vice-président des technologies de décarbonation chez Shell Catalysts & Technologies**, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'avoir été choisis par Calpine pour un autre projet de CSC. Forts du succès du projet de CSC en cours à Deer Park, nous sommes impatients de tirer d'autres enseignements et de générer plus de valeur avec Calpine en déployant la technologie CANSOLV à Baytown. En travaillant en étroite collaboration avec Technip Energies, qui réalise l'ingénierie et la fourniture de l'usine CANSOLV, et Zachary Group, qui réalise le reste de l'ingénierie, de la fourniture et de la construction de l'usine pour le projet, nous fournirons à Calpine une solution complète de bout en bout qui pourrait servir de modèle dans l'industrie.* »

**Mike Kotara, Président de Zachry Sustainability Solutions, Zachry Group**, a déclaré : « *Nous sommes ravis de soutenir Calpine et de contribuer à la conception de cet important projet de capture du carbone. Zachry Sustainability Solutions s'engage à soutenir la transition énergétique par l'ingénierie et la construction de technologies de décarbonisation, y compris le captage du carbone, l'hydrogène/l'ammoniac, les combustibles renouvelables et l'énergie nucléaire.* »

**Caleb Stephenson, Vice-président exécutif des opérations commerciales de Calpine**, a commenté : « *Nous sommes ravis d'étendre cette collaboration, qui offre à Calpine une nouvelle occasion de fournir une énergie fiable, propre et abordable 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Notre projet Baytown est un élément important de nos efforts de grande envergure visant à démontrer tout le potentiel du CSC en tant que technologie essentielle de réduction des émissions, et nous sommes impatients de poursuivre son développement.* »

\*CANSOLV est une marque déposée de Shell.

### À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de

livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis. Pour plus d'informations : [www.technipenergies.com](http://www.technipenergies.com).

## Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans

leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

## Contacts

### Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay  
Vice-President Relations Investisseurs  
Tel: +44 20 7585 5051  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

### Relations avec les médias

Stella Fumey  
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale  
Tel: +33 (1) 85 67 40 95  
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

Jason Hyonne  
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

-